N° 658. DIMANCHE 20 AVRIL 1862. 6me année.

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

19 avril 1862.

Aussitôt la reprise de ses travaux, le corps législatif s'occupera du projet de loi relatif au recrutement de l'année prochaine. Nos lecteurs en connaissent les dispositions. Le gouvernement demande pour 1863, ainsi qu'il a fait pour les précédents exercices, un contingent de 100,000 hommes. Ce chiffre, dit M. Nogent-Saint-Laurent dans son rapport au nom de la commission, voté depuis 1856, a été indiqué l'année d'après dans le discours de la couronne comme se rattachant à un nouveau système d'organisation de notre armée. Il constitue l'apport normal de la nation en temps de paix. Par l'adjonction facultative de la réserve, l'Etat peut subitement joindre aux 400,000 hommes sous les drapeaux, 200,000 exercés dans leurs foyers au maniement des armes et soumis à la discipline militaire. On arriverait ainsi à l'effectif de 600,000 hommes regardé comme indispensable pour faire face, le cas échéant, à des éventualités de guerre.

Certains nouvellistes prétendent que les rapports des différents ministères avec les journaux ne doivent plus avoir lieu que par l'intermédiaire du ministère de l'intérieur. Du moins, la question serait soumise en ce moment à la décision de Sa Majesté.

Il est beaucoup question, dans le monde religieux et aussi dans les cercles politiques, du dernier mandement de Mgr Dupanloup en faveur de la suppression de l'esclave. Ce document religieux mérite, en effet, une attention particulière.

Le gouvernement prussien va, dit-on, sans attendre les élections qui se préparent, réaliser diverses réformes importantes touchant la politique, l'administration et les finances.

On croit à Berlin qu'il va s'opérer un revirement dans le sens libéral. Des personnes de la famille royale et des princes amis auraient adressé des représentations au roi et lui auraient fait comprendre la gravité de la situation. On parle de la conclusion prochaine d'une convention militaire avec Saxe-Altembourg.

De nouvelles négociations viennent d'être entamées avec le comte Blumenthal, président du gouvernement de Dantzick, pour lui faire accepter le portefeuille du commerce.

Une correspondance de Londres adressée au *Moniteur* annonce que le président Davis a apposé son veto à une résolution votée par le Congrès des États confédérés et par laquelle le général Beauregard était investi du commandement général des armées du Sud. Cet acte révèle des dissensions dans le gouvernement séparatiste.

Du côte des Etats-Unis, les sénateurs ont donné leur assentiment à la résolution votee par les députés sur la proposition du président Lincoln, et qui décide que le Congrès viendra en aide aux Etats qui se décideront à abolir l'esclavage.

J. REBOUX.

On lit dans la *Gazette de France*, au sujet du concours de Poissy :

« M. Rouher a très bien fait de saisir la circonstance d'une pareille solennité pour défendre son œuvre, nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'il ne se soit pas cru obligé à la défendre plus complétement, c'est-à-dire avec des chiffres à l'appui. Il y a eu bien des allégations portées devant le Corps législatif et restées sans réponse. Depuis cette époque aussi, un ministre anglais a donné le bilan de la situation résultant du traité de commerce, et ses chiffres, déclarés officiels, sont loin de concorder avec les aperçus donnés par M. Baroche.

» C'était une belle occasion cependant pour M. Rouher de parler le langage exact des affaires, au lieu de jeter des paroles passionnées à ceux qui demandent la protection du travail national contre les invasions des marchandises étrangères !

» M. Rouher s'est écrié :

« Non, messieurs, le *produit à bon marché* qu'on importe de l'étranger n'est pas » *un ennemi*, il est *un enseignement*, il indique la voie, il désigne le but aux efforts » de l'industrie française. »

» Ce n'est pas le *produit à bon marché* qui est un *ennemi*, c'est le produit à *trop bon marché*. Le bon marché est relatif, et comme pour toutes choses relatives on tombe dans des erreurs graves toutes les fois qu'on veut faire des estimations de valeurs isolées.

» Voilà pourquoi l'attitude des adversaires en présence, dans cette question, est si différente. Voilà pourquoi, d'un côté, on exalte les *théories*, tandis que de l'autre, au contraire, on récapitule les chiffres. M. Rouher dira théoriquement, par exemple, dans un langage brillant :

« Au lieu de consacrer vos forces vives, » votre aptitude, aux récriminations injustes, *aux violences de langage, à de faux* » *éclats de patriotisme contre les rivaux* » *étrangers*, employez ces forces et ses facultés à diminuer incessamment le prix » de revient et le prix de vente par l'application des découvertes de la science » et de la mécanique à l'industrie, et vous » verrez avec quelle rapidité et quelle » splendeur de tels efforts seront récompensés. Les industriels ignorent-ils donc » quel champ immense leur reste à parcourir, quelles zones profondes de consommateurs ils sont appelés à pénétrer » par un abaissement graduel des prix du » à un outillage amélioré ? »

» Les industriels, eux, font le décompte de leurs frais et de la main-d'œuvre; ils calculent que, pour des outillages nouveaux, il leur faut du *temps* et de l'argent, et que la mise à exécution du traité de commerce ne permet pas de prendre ce temps, et effraie les capitalistes. Les chefs d'industrie, abordant avant tout le côté pratique de la situation, viennent présenter leur compte de fabrication par livre, sous et denier, et montrer que le *bon marché* de certaines marchandises importées les tue; ils viennent citer les chiffres suivants à l'appui de leur revendication et des allégations gouvernementales portées au Corps législatif.

» Ce sont les tableaux publiés par le *Board of trade* sur le mouvement commercial du Royaume-Uni, dans les mois de janvier et de février de cette année. Ce document constate une augmentation considérable dans les exportations anglaises de ces deux mois pares aux mois correspondants de 1861.

» M. Rouher parle de l'intérêt du public. Il a raison; il ne faut pas oublier cet intérêt. Il ne faut pas laisser l'industriel en possession de privilèges de tarifs en désaccord avec les progrès réalisés. Mais si quelques revendications exagérées se sont fait entendre, ce n'est pas une raison pour entrer dans des exagérations contraires.

» Abaisser les tarifs, jusqu'à les supprimer même, à mesure que les industries nationales réalisent des progrès, voilà le principe qui doit être appliqué.

» N'oublions pas que c'est par l'ensemble d'une situation que l'on doit procéder pour amener des résultats généraux utiles à tous et à chacun. Avant de faire du libre-échange à l'*extérieur*, faisons-en à l'*intérieur*. Détruisons les entraves entre les départements, facilitons les voies de communications, réalisons, en un mot, tout ce qui fait le bon marché de la vie et abaisse le prix de la main-d'œuvre et des matières premières; puis ceci accompli, luttons contre le monde entier, où notre politique est tenue de créer au commerce de vastes *débouchés*. » — Gustave Janicot.

Nous trouvons dans la *Presse* quelques réflexions péremptoires au sujet de l'impôt des voitures et des chevaux :

« L'effet de tout impôt nouveau, on ne peut le nier, est de restreindre la consommation, d'où il suit que le nombre des voitures et des chevaux d'abord s'abaissera, puis cessera de s'accroître, éprouvera un temps d'arrêt. Il en résultera un contre-coup fâcheux sur d'autres industries. L'exposé des motifs dit « que le tarif du projet paraîtra trop modéré pour que le Corps législatif puisse en redouter une *influence sensible* sur l'usage des chevaux et des voitures, pour laisser craindre qu'il ne modifie les habitudes des contribuables, et qu'il porte aucune atteinte aux industries si intéressantes de l'élevage et de la carrosserie. » Cette manière réservée de s'exprimer indique déjà que si l'influence n'est pas *sensible*, néanmoins elle existera.

» Or, quelle en sera la conséquence sur les revenus publics ? La conséquence, c'est la diminution des droits d'octroi perçus par les villes sur les objets qui servent à l'alimentation des chevaux : foins, orges, avoines, etc. Ce que l'on gagnera d'un côté, on le perdra de l'autre. Le revenu n'aura fait que changer de place et d'objet. Tant il est vrai en matière d'impôt, la première question à se faire est de se demander ce qu'une nation peut donner; car si l'on va au-delà, les recettes d'un pays s'équilibrent dans les dépenses mêmes, et, comme les liquides, reprennent leur niveau.

» La perception de cet impôt nouveau ne nous paraît pas non plus être sans quelques graves inconvénients. Elle exigera l'introduction du fisc dans les maisons des particuliers, ce qui de tout temps et chez tous les peuples a toujours paru vexatoire. » — Eugène Paignon.

C'est dans l'Hérault que le libre-échange a le plus de vogue. Mais on se borne à y être libéral aux dépens de l'industrie manufacturière qui n'intéresse pas ce département.

Le journal de Montpellier, dans son numéro du 5 courant, a donné communication d'une réclamation datée de Bordeaux, qui a une grande importance pour les commerçants et les propriétaires de vignes du département de la Gironde. Il s'agit de faire rétablir les droits d'entrée perçus sur les vins étrangers, particulièrement sur les vins espagnols et portugais. Il serait très essentiel, ajoute le *Moniteur vinicole*, que la presse du département voulût bien lui venir en aide, autant qu'il est en son pouvoir, afin de faire cesser une concurrence si préjudiciable à nous tous.

Faire signer une pétition approuvée par la Chambre de commerce, afin d'obtenir satisfaction du gouvernement, serait très avantageux, et peut-être le moyen le plus prompt et le plus sûr pour réaliser nos espérances. (*Propagateur*).

Un débat intéressant a eu lieu dans le Sénat confédéré sur la politique à adopter pour le coton durant la guerre. On a proposé, d'un côté, de détruire tout le stock actuel de cette denrée et d'en abandonner la culture jusqu'à ce que l'indépendance des Etats fût conquise. Les adversaires de ce projet violent ont répondu que l'expérience avait dissipé l'illusion qu'on se faisait à cet égard; que, pour se procurer cette matière première, l'Europe interviendrait dans la querelle et reconnaîtrait les Etats confédérés; que l'impulsion donnée par les circonstances à la culture du coton dans l'Inde et sur divers autres points du globe avait pour effet de détruire le monopole absolu jusqu'alors possédé par les Etats du Sud, et que l'absence complète de récolte pendant une saison entraînerait comme conséquence un développement encore plus redoutable de ces cultures rivales au grand détriment des intérêts américains. Ces derniers arguments ont prévalu, et la proposition de cesser de cultiver le coton pendant la guerre a été rejetée par le Sénat.

On lit dans la *Patrie* :

« Une lettre de Londres, du 17 avril, porte à notre connaissance le fait suivant :

« Une députation d'une des principales villes manufacturières de l'Angleterre s'est rendue récemment auprès du ministre du commerce et lui a exposé que l'approvi-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 20 AVRIL 1862.

— N° 10. —

LA FAMILLE DU VIEUX CÉLIBATAIRE

XII

AU CIMETIÈRE.

Pourquoi le désespoir et ces yeux sur la terre
Obstinément fixés, ces yeux noyés de pleurs?
Ah! relevons la tête et regardons ailleurs!....
(ANONYME).

....Voyons ce qu'une sainte mort lui a donné, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son âme, épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel où elle touchait a vu la lumière toute manifeste. (BOSSUET).

Oui, elle avait raison l'humble femme qui, par la seule lumière de la foi, s'élevait à une si sublime intelligence des plus hautes vérités, la douleur est la grande force. Le bonheur nous rend paresseux et lâches, et nous alanguit dans les enivrements de la jouissance. Si la joie nous rit trop longtemps, la volonté s'énerve, les regards se détournent du ciel, on n'a plus d'yeux que pour les joies de la terre, on s'oublie dans son Eden. L'âme peu à peu s'engourdit d'un étrange et profond sommeil, d'un sommeil qui conduit à la mort. C'est la douleur, notre virile amie, qui nous réveille. Elle nous trempe de nouveau pour la lutte, et, nous exaltant aux glorieux et persévérants efforts par l'héroïsme du sacrifice, nous achemine à d'immortelles destinées.

O Fille du ciel qui, seule, fais des hommes, fais des chrétiens, fais d'invincibles athlètes, gloire à toi, je te bénis, quoique la plupart te jugent marâtre, et qu'on te maudisse comme par une conspiration universelle. O toi, qui montas avec l'Homme-Dieu la sanglante voie du Calvaire, toi qui portas sa croix avec lui et avec lui t'y vis clouée; douleur trois fois sainte! ah! je voudrais être l'un de ceux qui tiennent la lyre d'une main forte, l'un de ceux que la gloire a sacrés poètes, et dont le front resplendit de cette sublime auréole; car alors, alors je ferais appel à toutes les puissances de mon génie, je condenserais toutes les énergies de la parole et de la pensée, pour chanter un hymne en ton honneur. Mais du moins je dis : Hosannah pour toi, fille divine! Bénie sois-tu, ô tutélaire amie, qui devrais nous être plus chère que notre épouse, que notre sœur, que notre mère.

Hélas! je parle ainsi dans la sérénité du calme, dans la plénitude de ma raison, éclairée de la lumière chrétienne; mais quand la douleur apesantit sur ceux qui me sont chers et sur moi-même sa main redoutable, quand elle brise des cœurs qui me semblent tout vertueux et tout bons par d'affreux déchirements, quand la mort frappe, elle aussi, et tout près de moi, quelqu'un de ses terribles coups pour la leçon suprême du détachement, et que j'entends le cri de l'angoisse, le gémissement de la plainte, le sanglot du désespoir, ah! il semble que la nuit se fasse dans mon esprit; ma foi chancelle. Insensé et aveugle, je ne comprends plus, je ne vois plus ce qui m'était si clair. Quoi! je sens gronder au fond de mon cœur les murmures sourds de la révolte, et sur ma lèvre errer presque le rugissement du blasphème. Oh! mon Dieu, pardon, pardon, car, contre cette voix impie, la conscience proteste. Plus souvent frappé du coup imprévu, je m'anéantis dans ma douleur, noyé de larmes, égaré, renversé, sans regard et sans voix, comme était le pauvre Christophe quelques jours après les scènes que nous avons racontés; car l'heure solennelle était venue pour Mme Jorel, malgré les espérances trompeuses qu'avaient fait naître des lueurs de mieux.

Le pieuse femme s'était révélée à lui si admirable, si tendre et si forte en même temps, dans les souffrances de la maladie ou plutôt de cette longue agonie qui se prolongeait depuis des semaines, qu'il s'était pris pour elle d'une nouvelle et toute sainte affection, mélangé à la fois d'estime, de vénération et de pitié. Il voyait avec les yeux de l'âme cette autre âme qui se dégageait tous les jours davantage de l'enveloppe matérielle, et qui déjà rayonnait d'une immortelle beauté; il la voyait comme impatiente de prendre son vol, à chaque instant, pour ainsi dire, s'essayer au départ et se séparer davantage de la terre; et pourtant il ne voulait pas s'accoutumer à l'idée d'une séparation qu'il savait inévitable. Aussi fut-il consterné quand, un matin, Mme Giraud vint frapper à sa porte en lui disant :

— Vite, vite, monsieur Christophe, elle vous demande, il paraît que c'est la fin.

Quelques minutes après, ils entraient dans la chambre de la malade où déjà le prêtre les avait précédés, et disposait tout pour les cérémonies suprêmes. Près du lit les enfants étaient agenouillés, la tête cachée dans les couvertures, étouffant leurs sanglots pour écouter leur mère qui, tout épuisée qu'elle était, leur murmurait encore de douces paroles. Elle tendit la main à Juliette et à Christophe qui s'agenouillèrent près des enfants. Le prêtre était vraiment l'homme de Dieu; le vicaire était un jeune homme plein de foi et de zèle, qui, suscité au sacerdoce par une vocation certaine, ne s'était pas arraché sans effort aux embrassements de sa mère pour aller prononcer des vœux irrévocables. Aussi, toutes ces douleurs, toutes ces angoisses, toutes ces désolations dont il était entouré, il les comprenait, il les sentait, il pleurait sur elles et avec elles les larmes de la vraie sympathie, de la charité ardente. Il trouva, pour exhorter la mourante, de simples et sublimes paroles, qui retentirent dans tous les cœurs et firent que tous les assistants, même les moins chrétiens, fondirent en larmes. Oh! la mort est solennelle toujours, quand elle n'est pas terrible! Mais quand la religion veille auprès du lit d'agonie, murmurant à l'oreille du mourant et de ceux qui déjà le pleurent, ses promesses d'immortalité, quand Dieu lui-même, porté par son digne ministre, vient rendre visite à l'infortuné pour le fortifier dans la lutte suprême et lui donner comme un gage de sa future éternité, oh! alors, si douloureuse qu'elle soit, la mort chrétienne est consolante même avec son formidable cortége d'épouvantes secrètes et de terreurs inconnues. Cette mort, admirable leçon pour les vivants, fut celle de Mme Jorel.

Après avoir béni ses enfants, elle se recueillit pour le viatique et les saintes onctions qu'elle reçut avec une ferveur qui tenait de l'extase.

Son action de grâce terminée, la malade rouvrit les yeux, sourit à son père, à ses enfants, à Christophe, à tous ses amis, puis elle murmura :

— Adieu, père, adieu, courage.... du moins tu ne restes pas seul. Mes enfants, ma bonne Marie, mon doux Joseph, Dieu m'est témoin que je vous ai bien aimés. Il vous protégera puisque déjà sa Providence vous donne un père. Christophe, ils sont à vous maintenant. Je vous remercierai..... dans l'éternité.

Et sa tête retomba immobile sur l'oreiller; c'était l'immobilité de la mort. Christophe n'avait plus qu'à fermer les yeux de la sainte; car c'est ainsi que la nommaient tous ceux qui, témoins de sa vie courageuse, l'avaient été de sa mort plus admirable encore.

Le lendemain fut encore un jour de douleurs et de larmes. Christophe, qui, avec le prêtre, avait passé toute la nuit en prières près du corps, accompagna celui-ci à l'église, puis au cimetière, en tenant par la main le petit Joseph. Mme Giraud portait, plutôt qu'elle ne soutenait Marie suffoquée par les larmes. Le cercueil fut déposé dans la fosse; et après que le prêtre et les assistants eurent jeté sur lui l'eau bénite, les ouvriers de la mort se hâtèrent pour combler le vide.

Il est, dans ces tristes circonstances, un moment lugubre entre tous, plus terrible peut-être que l'instant qui suit le suprême adieu, car alors la main tient encore la main, quoique déjà inerte et glacée. Mais quand la dernière pelletée de terre tombée, la fosse est comblée! oh! alors, on comprend que c'est bien fini, qu'entre